

# La lettre de la SFSE

Numéro 1 - Avril 2012



**Francelyne Marano, présidente de la SFSE, en quatre questions.**

**Élue par le Conseil d'administration après l'assemblée générale d'octobre 2011, Francelyne Marano, universitaire et toxicologue, explique ce que seront ses priorités pour la SFSE.**

## **Quel bilan tirez-vous des trois premières années d'existence de la SFSE ?**

Quand nous avons créé la SFSE, notre intention était de donner plus de visibilité à la thématique santé-environnement. Cette thématique était certes présente au sein de la Société française de santé publique, mais de façon assez marginale et peu lisible. Par ailleurs, nous venions de participer au groupe 3 du Grenelle de l'Environnement (« Instaurer un environnement respectueux de la santé »), co-présidé par Alain Grimfeld, dans lequel nous avons échangé avec les autres parties prenantes au cours de débats agités et pleins de controverses, mais fructueux. Il nous avait donc paru important que cette discussion se poursuive au sein de la SFSE, avec les mêmes parties prenantes : État, collectivités locales, ONG, employeurs et salariés.

## **C'est une réussite ?**

Nous voulions donc éviter de nous retrouver seulement entre experts : par exemple, nous nous démarquons des associations militantes, mais nous voulons garder des liens avec elles. L'intérêt de la SFSE, c'est de faire travailler ensemble des disciplines qui n'ont pas l'habitude de le faire : épidémiologistes, toxicologues, évaluateurs de risque, sociologues, etc. Dans ce sens, ce n'est pas encore parfaitement réussi car certaines disciplines ne sont pas ou peu représentées.

Dans nos Congrès, cette interdisciplinarité que nous avons voulue fonctionne bien. A chaque fois, nous avons cherché à trouver des angles différents, par exemple à confronter la parole

des expérimentateurs et celle des sciences humaines. Ce n'est pas encore le cas dans la vie des sections de la SFSE.

## **Vous avez été élue présidente par le Conseil d'administration après l'assemblée générale d'octobre dernier. Quelle sera votre priorité ?**

La question de la formation et de l'information me paraît essentielle. Je souhaite donc développer une action de la SFSE en ce sens. Je pense à des ateliers ou des écoles d'été qui puissent dispenser aux professionnels concernés des formations en santé environnement. Par exemple, sur les perturbateurs endocriniens on pourrait faire de la vulgarisation vers les puéricultrices ou le personnel des crèches. La formation dispensée serait à la fois didactique (« le vrai, le faux, l'incertain ») et aboutirait à des conseils pratiques. Les sections auraient un rôle essentiel à jouer dans la définition des intervenants pour ces formations.

## **La santé environnement est souvent porteuse d'angoisses et d'inquiétudes. Peut-elle aussi délivrer un message d'espoir ?**

La prise de conscience des impacts des produits chimiques sur l'espèce humaine n'est pas récente, cela date du siècle dernier. Par contre, ce n'est que tout récemment que nous avons découvert les impacts possibles des mélanges à faible dose, ou ceux des molécules imitant l'activité biologique de molécules naturelles, comme les perturbateurs endocriniens.

Ce sont bien sûr de nouveaux défis sanitaires mais il ne faut pas dramatiser à outrance. En travaillant de façon pluridisciplinaire, les acteurs de santé-environnement peuvent trouver des solutions, comme ils l'ont fait au cours des décennies précédentes. Surtout, ce

n'est pas parce qu'il reste des progrès à faire qu'il n'y a rien eu de fait !

La qualité de l'air, la qualité de l'eau se sont fortement améliorées. On le mesure d'ailleurs dans les pays où les politiques publiques ne sont pas encore mises en place.

---

## Actualités en Santé Environnement

---

### • Près d'un tiers des écoliers français respirent un air contaminé en classe

On s'en doutait un peu mais on manquait de données pour le prouver : les enfants sont soumis dans les classes à une pollution intérieure importante. **L'équipe Epidémiologie des Maladies Allergiques et Respiratoires (EPAR) d'Isabella Annesi-Maesano** a publié dans la revue Thorax les résultats d'une **importante étude réalisée sur le sujet en France**. Dans six villes réparties sur tout le territoire, a été évaluée l'exposition de 6590 enfants des classes primaires. Résultat : trois enfants sur dix sont exposés à des niveaux de pollution supérieurs aux valeurs guides de l'OMS et de l'ANSES.

En parallèle, l'équipe de recherche a étudié les signes cliniques présentés par les enfants grâce aux données recueillies lors d'une visite médicale comportant aussi un test cutané aux 11 allergènes les plus communs (acariens, chat, pollens...) et un test d'exercice permettant de détecter l'asthme à l'effort. Conclusion de la chercheuse :

*« L'exposition à des concentrations élevées de particules et composés organiques volatils est associée à une augmentation de la prévalence des signes cliniques de l'asthme et des rhinites chez les enfants scolarisés. Les enfants sujets aux allergies semblent les plus à risque »*,

Parmi les polluants concernés, les formaldéhydes, les particules fines PM2.5 et l'acroléine.

Contact chercheur : [isabella.annesi-maesano@inserm.fr](mailto:isabella.annesi-maesano@inserm.fr)

### • Deux tiers du territoire chinois dangereux pour les poumons

La Chine a admis le 2 mars que deux tiers des villes de son territoire dépassaient le seuil maximum de pollution atmosphérique prévu par les nouvelles normes qui comptabilisent les particules fines, les plus dangereuses pour la santé.

*« Après la mise en place des nouvelles normes, deux-tiers des villes de notre nation n'atteindront pas le seuil requis de qualité de l'air »*, a admis dans une conférence de presse à Pékin Wu Xiaoqing, vice-ministre chargé de la défense de l'environnement. *« Cela prouve l'ampleur du défi auquel nous faisons face »*, a-t-il ajouté.

Les nouvelles normes chinoises sont censées répondre aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour lutter contre la pollution atmosphérique dans les pays en voie de développement, **mais les limites choisies restent trois fois plus élevées que les objectifs conseillés par l'OMS**.

Plus de 70% de l'électricité chinoise vient de la combustion du charbon.

## • L'avenir menacé de la recherche en santé environnementale

Cinq chercheurs en santé environnement, Sylvaine Cordier, Bernard Jégou, Francelyne Marano, Eric Vindimian et Rémy Slama, ont fait paraître une tribune dans le Monde intitulée « *L'avenir menacé de la recherche en santé environnementale* ». Le but était de dénoncer le report d'un an du programme "Contaminants et environnements : métrologie, santé, adaptabilité, comportements et usages" (CESA). « *Ce programme de soutien à la recherche, qui avait permis de distribuer 8 millions d'euros pour soutenir des projets en santé environnementale et écotoxicologie en 2011, est la principale source de financement dans ce champ de recherche, expliquent les chercheurs. **Le supprimer revient à faire disparaître d'un coup plus de la moitié des financements ciblés** pour des projets de recherche dans ces domaines.* »

Les chercheurs contestent la décision prise par l'Agence Nationale de la Recherche et s'interrogent : « ***peut-on se permettre le luxe d'un an de réflexion pour reformater un appel d'offres ?*** » Et de rappeler le retard pris par les recherches françaises et les engagements pris lors du Grenelle de l'Environnement ainsi que dans différents programmes pour combler ce retard.

Lire le texte ici : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/15/l-avenir-menace-de-la-recherche-en-sante-environnementale\\_1618505\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/15/l-avenir-menace-de-la-recherche-en-sante-environnementale_1618505_3232.html)

## • Perturbateurs endocriniens, effets cocktails et nanomatériaux sont les priorités danoises de l'UE pour 2012

Le directeur adjoint de l'Agence danoise de l'Environnement a présenté les priorités du Danemark au cours de sa présidence de l'UE au 1er semestre 2012. Pour Michel Schilling, le **7<sup>ème</sup> programme d'action pour l'environnement de la Commission européenne devrait être « renforcé et plus ciblé »**. Pour le volet « produits chimiques, santé et environnement » de ce programme, il s'est déclaré satisfait des progrès de la législation européenne, mais a affirmé qu'il restait « *quelques aspects qui nécessitent davantage d'attention – en particulier les questions liées aux perturbateurs endocriniens, les effets de la combinaison de produits chimiques et les nanomatériaux.* »

Selon lui, « *l'industrie doit s'assurer que ses produits sont sûrs à utiliser, non pas seulement en les évaluant de manière isolée d'autres produits chimiques, mais aussi dans le réel, le monde complexe où nous sommes exposés à des cocktails chimiques.* » En matière de nanomatériaux, il estime que « *malgré des investissements de centaines de millions d'euros dans le développement des nanotechnologies, l'état des connaissances sur les risques possibles de cette nouvelle technologie est encore pauvre.* » Et réclame **une approche communautaire pour la gestion réglementaire des nanomatériaux.**

## • Une première en France : Saint-Pourçain construit une station d'épuration qui traitera les résidus médicamenteux

Les résidus médicamenteux dans les eaux usées sont un sujet de plus en plus fréquemment évoqué en santé environnement. Les stations d'épuration classiques en éliminent une partie mais il reste toujours en aval une certaine quantité de ces micropolluants. La ville de Saint-

Pourçain, dont la station de traitement des eaux usées était complètement hors normes, a décidé de s'équiper d'une **nouvelle station innovante, anticipant les normes futures**. Outre le traitement classique de la pollution azotée et phosphorée, la station comprendra un traitement à l'ozone pour casser les molécules de résidus médicamenteux. Construite par la société Ternois, la station devrait être livrée en automne prochain. Coût du traitement supplémentaire : 700 000 euros sur un total de quatre millions d'euros.

Les résidus médicamenteux qui se retrouvent dans les rivières ont un impact sur la faune aquatique et entrent dans la chaîne alimentaire. C'est l'une des sources de perturbateurs endocriniens pour l'homme.

### • PCB et consommation de poissons de rivière

L'ANSES a publié les résultats de son étude sur l'imprégnation aux PCB des consommateurs de poisson d'eau douce. Très peu de consommateurs dépassent le seuil critique au-dessus duquel on ne peut écarter de risque. Même chez les pêcheurs, le niveau de consommation des espèces de poissons fortement bio-accumulatrices de PCB reste faible : seuls 13% d'entre eux en consomment plus de deux fois par an.

Deuxième enseignement, cohérent avec l'observation précédente, les niveaux d'imprégnations observés chez les participants à l'étude sont similaires à ceux observés dans la population générale. Ils sont inférieurs à ceux de la population française à la fin des années 80 lorsque les PCB ont été interdits.

Au regard de cette nouvelle étude spécifique au risque PCB, l'Anses recommande de limiter les consommations de poissons d'eau douce fortement bio-accumulateurs (anguille, barbeau, brème, carpe, silure) :

- à 1 fois tous les 2 mois pour les femmes en âge de procréer, enceintes ou allaitantes ainsi que les enfants de moins de 3 ans, les fillettes et les adolescentes,
- à 2 fois par mois pour le reste de la population.

Ces recommandations ne valent pas pour les zones très fortement contaminées, pour lesquelles les restrictions locales de consommation restent la règle.

Consulter le rapport : <http://www.anses.fr/Documents/PASER2010sa0416Ra.pdf>

---

## Actualités de la SFSE

---

### Appel à commentaires de la section méthodologie

La section « méthodologie de l'évaluation des risques sanitaires » de la SFSE s'est fixé comme objectif de contribuer à améliorer l'utilité et les pratiques de l'évaluation des risques sanitaires et se positionne sur les améliorations à moyen terme relevant de la construction d'un consensus de praticiens de l'évaluation des risques sanitaires. Elle travaille

actuellement à clarifier les objectifs et résultats attendus d'une évaluation des risques sanitaires et a dressé une typologie des évaluations des risques sanitaires, qu'elle suggère de classer en évaluations comparatives et estimatives.

La section a soumis ses travaux à commentaire public auprès des professionnels ayant à commanditer, réaliser ou utiliser des évaluations des risques sanitaires. Plusieurs retours ont été enregistrés et nombre d'entre eux ont été pris en compte.

Les documents sont disponibles sur le site de la SFSE :

<http://www.sfse.org/sections/methodologie-d%e2%80%99evaluation-de-risque-sanitaire/>

## **Section Communication et éducation au risque en santé et environnement : Réunion exceptionnelle à Poitiers**

Le 15 novembre 2011, la section a tenu une réunion décentralisée à Poitiers. La matinée a été consacrée à la réunion classique de section tandis que l'après-midi a permis aux membres présents de rencontrer différents acteurs de la santé-environnement en ARS.

Philippe Chappe a présenté le « Réseau d'échanges en santé environnement » (RESE) qu'il anime. Le RESE est un outil informel mis en place à la fin des années 90 et accessible aux agents du ministère. Il produit une veille réglementaire, des dossiers thématiques régulièrement mis à jour, des brèves d'actualité.

Après une visite de la cellule VSEM (Vigilance Santé Environnement Milieux), Emmanuel Grenier et Pierre-André Cabanes ont présenté la SFSE et ses missions. Ils ont expliqué pourquoi la section communication a souhaité rencontrer les agents des ARS et ont lancé un appel à ce que les ingénieurs du génie sanitaire viennent adhérer à la SFSE. Les représentants de la SFSE ont ensuite pu se voir présenter les missions et les métiers en santé-environnementale des ARS, ainsi que la Cellule de Veille, d'Alerte et de Gestion Sanitaire, son fonctionnement et la façon dont elle analysait les signaux.

Les échanges ont porté sur la place du génie sanitaire dans les ARS et dans les politiques publiques (DDT, DREAL,...) et comment consolider la démarche scientifique tout en restant à l'écoute des lanceurs d'alerte.

Toute la réunion a été organisée par Joël Robert, qui appartient à la fois à la section et à l'ARS Poitou-Charente.

# A venir

---

Le 3e Congrès National de Santé et Environnement se tiendra à Paris les 5 et 6 décembre 2012 sur un thème central :

**« Les signaux faibles en santé environnement : de l'alerte à la décision »**

Les informations seront mises à jour en continu sur le site du congrès :

<http://www.congres-national-sante-environnement.org/>